

**AVIS DE CONVOCATION
AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

En vertu des articles 323 et 338 de la *loi sur les Cités et Villes*, vous êtes par la présente convoqués(es) à une séance extraordinaire du conseil municipal.

Le mercredi 30 août 2023, à 8H30.

Salle du Conseil
Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 30 août 2023.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 août 2023.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 août 2023.
4. **Finance et administration**
 - 4.1 Libération partielle de retenue - Travaux Foster, Nord, Western.
5. **Adjudication de contrat**
 - 5.1 Contrôle qualitatif des matériaux - Trottoirs Lewis-Ouest.
 - 5.2 Contrôle qualitatif des matériaux - Prolongement rue Martin.
 - 5.3 Services professionnels - Toiture - MCW.
 - 5.4 Travaux - Prolongement rue Martin.
6. **Aménagement et urbanisme**
 - 6.1 PIIA - Affichage 4724 rue Foster.
 - 6.2 PIIA - Affichage 4796 rue Foster.
7. Questions du public dans la salle.
8. Levée de la séance extraordinaire du 30 août 2023.

Louis Verhoef, Greffier
Jeudi, le 24 août 2023
10h00